



**Session du 14 Décembre
Intervention de Jean-Luc Rotureau
Culture**

Monsieur le Président,
cher-e-s collègues,

Lors de notre session du 12 Octobre, Jean-Paul PAVILLON était intervenu pour notre groupe pour rappeler la nécessité de soutenir les professionnels de la culture du Maine-et-Loire. Il nous faut réitérer cette demande répétée depuis le mois d'avril. Les mesures de déconfinement progressif annoncées jeudi dernier n'augurent rien de positif pour ce secteur culturel qui va encore continuer à souffrir durablement.

Nous sommes pourtant tous convaincus que la culture est plus que jamais essentielle en cette fin d'année, qu'elle donne du lien social qui manque tant en cette période de crise, qu'elle permet aux individus de rester citoyens inscrits dans une même société, qu'elle amène de la joie aux petits comme aux plus anciens, qu'elle peut être porteuse de solidarités, tant à l'échelle locale que nationale. Que ce soit en milieu rural ou urbain, les différentes créations et diffusions culturelles sont indispensables à la vie de nos territoires.

Les acteurs locaux de la culture demandaient un plan de relance de 500 000€, nous vous proposons le 12 Octobre 250 000€ à l'échelle départementale. La délibération de ce jour est de 100 000€. Bien qu'insuffisante, nous l'approuverons.

Attention cependant à ce que nous avons déjà pu exprimer. L'aide proposée ne peut l'être qu'aux associations loi 1901, ce qui limiterait l'accès pour certaines structures culturelles qui n'ont pas ce statut.

Par ailleurs, le dossier à remplir peut être difficile pour des petites structures.

Enfin, avons-nous contacté les EPCI hors ALM pour savoir si nous pouvions avoir une stratégie commune et un seul dossier à remplir pour les demandeurs par exemple ?

Nous souhaitons par ailleurs que le Département propose directement des contrats et prestations aux acteurs culturels, sportifs et éducatifs afin qu'ils interviennent par exemple auprès des personnes âgées et des collégiens, des jeunes de quartier prioritaires, des familles en précarité, bref dans nos domaines de compétences.

Et surtout des publics qui souffrent sans doute plus que d'autres de cette crise, avec un besoin de partage que l'on peut satisfaire par cette approche culturelle.

Enfin, au-delà de cette approche de la culture, rappelons aussi qu'il s'agit d'un acteur économique majeur et qu'à ce titre nous devons également l'accompagner.

Je vous remercie